

Revenu d'engagement des jeunes : Plus que des annonces, les jeunes demandent du concret

Paris, le 15 juillet 2021

Les réflexions sur **l'extension de la garantie jeune vers un régime « universel »** était un secret de Polichinelle ; elles ont fait surface hier sous la nouvelle appellation « **revenu d'engagement** ».

Le peu de précisions données pour le moment ne permettent pas à ce stade de définir les contours d'un dispositif qui devrait venir remplacer l'actuelle garantie jeune. Pourtant, le sujet se situe bien là et ce sont les réponses aux questions « Qui, comment, combien ? » qui permettront de définir l'ambition, ou non, du Gouvernement pour **lutter contre la précarité grandissante des jeunes**.

Le **Forum Français de la Jeunesse** rappelle que cette mesure ne pourra être efficace qu'en respectant certains principes, réaffirmés plusieurs fois depuis juin 2020 notamment dans notre [plan jeunesse](#), appuyés depuis par les [propositions ambitieuses](#) formulées par le **Conseil d'Orientation des politiques Jeunesse** en janvier dernier :

- La modularité doit être **au cœur du dispositif pour s'adapter aux différents profils de jeunes** et continuer à inclure les jeunes travailleurs précaires ;
- La réponse apportée ne saurait se limiter à la question de l'insertion professionnelle mais doit intégrer d'autres enjeux tels que **l'accès au logement** ;
- Les moyens financiers dédiés doivent être augmentés, en maintenant a minima **le financement de 1 600 € attribué par jeune** et par an aux Missions locales ;
- Le dispositif doit s'appliquer **sans limite de durée, jusqu'à l'insertion du jeune** dans un emploi stable, une entrée en formation ;
- Parce que l'on n'est pas moins pauvre à 20 ans, il est plus que jamais nécessaire d'**aligner son montant sur celui du RSA** ;
- Pour éviter le non recours à ce droit, **il est essentiel de faire un effort d'information et de communication**, pour un dispositif encore trop mal connu, que le changement de nom ne sert pas.

Ce sont à ces conditions fondamentales que les jeunes pourront sortir de leur position de mineur.e.s. sociaux jusqu'à leurs 25 ans et qu'ils pourront sortir de la pauvreté. **Le FFJ se tient prêt à porter la voix des jeunes lors de futures concertations.**

Enfin, il est essentiel de rappeler que la crise sanitaire n'a fait que renforcer une précarité des jeunes déjà bien présente. **La réforme de l'assurance chômage qui entre en vigueur en octobre va par ailleurs pénaliser les jeunes** aux carrières hachées, aux contrats courts, et mal rémunérés.

Au-delà de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et d'insertion ambitieux, il est donc également temps de transformer en profondeur les politiques jeunesse en France pour sortir de l'empilement des dispositifs. **Il est temps de créer la protection sociale des jeunes du XXIème siècle, pour qu'avoir 22 ans en 2022 soit synonyme d'émancipation.**

CONTACT PRESSE :

Anaïs Anselme
Déléguée générale
06 75 33 94 44

dg@forumfrancaisjeunesse.fr

Marie Caillaud
Animatrice du FFJ
06 47 81 68 26

[Le Forum Français de la Jeunesse](#) (FFJ), créé en 2012, est le porte-parole en France des organisations gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans. Il rassemble des structures très variés : associations, mouvements de jeunesse politiques, syndicats lycéens et étudiants, mutuelles...